



## La Commune d'Aussac-Vadalle

12 JUIN 2012

### Quelques données :

- Le Maire : Gérard LIOT,
- Ses adjoints : Martine GLEMAIN, Jean-Pierre MONTASSIER, Jacky BRUNET
- Superficie : 1761 ha
- 50 km de chemins dont 17 Km goudronnés
- 442 habitants selon l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ( décalage de 3 ans de la population réelle : 502 hbts au 01/01/2012).
- Commune de la Communauté de Communes de la Boixe (qui regroupe les communes Ambérac, Anais, Aussac-Vadalle, Coulonges, La Chapelle, Montignac-Charente, Tourriers, Vars, Vervant, Vouharte, Xambes, Maine de Boixe, Saint Amant de Boixe et Villejoubert).

### Présentation de la commune :

L'histoire de notre commune conduit souvent à répondre à une question récurrente : pourquoi ces deux noms accolés d'Aussac et de Vadalle ?

La commune portait initialement le nom d'Aussac, l'ajout de Vadalle est très récent 1983 et a été rendu nécessaire pour éviter la confusion avec les communes d'Ansac, Aunac etc...

Aussac doit son origine et son nom au petit ruisseau qui traversait alors la commune.

Altério ou Alciaco au départ, puis Aussaco et encore Aussat pour devenir enfin le nom que nous connaissons Aussac.

Au moyen âge, la paroisse d'Aussac était entièrement recouverte par la forêt de la Boixe. Au XI<sup>e</sup> siècle, Aussac et Vadalle n'étaient qu'une sorte de large clairière, entourée de tout côté par la forêt.

Les défrichements successifs ont fait reculer cette dernière qui n'occupe plus aujourd'hui qu'une très faible partie du territoire de la commune.

Le bourg d'Aussac est bâti au sommet d'une colline, 163 mètres. On y trouve l'église Saint-Pierre aux liens, trois puits communaux, une croix de pierre sur l'emplacement de l'ancien cimetière et une chapelle funéraire.

Le bourg de Vadalle a depuis toujours une vocation économique puis s'est ajouté avec l'implantation de l'école et de la mairie une activité administrative.

Le village de Ravaud est traversé par la RD40, dite Route de la Duchesse. Une source prend naissance au centre du bourg, où se trouve une fontaine et le ruisseau traverse un très beau lavoir avant de s'éloigner vers le moulin de Ravaud. Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, l'ordre de Grandmont y établit un prieuré conventuel, dont hélas il ne reste que des vestiges aujourd'hui. Du logis de Puychaussac qui a appartenu à la famille de Languenaire il ne reste plus rien.

La clairière de Puymerle, site extraordinaire, vient compléter ce décor ; petit hameau abandonné, il abrite toujours une magnifique chapelle à demi enterrée dédiée à Sainte-Quitterie et dépendant de l'abbaye de Grobos. Cette Cénobie fût construite au XII<sup>e</sup> siècle.

## Les activités économiques actuelles:

Une activité agricole céréalier, une carrière, une entreprise de transport, le restaurant "La Belle Cantinière" et deux commerces constituent l'économie de la commune. Le Parc éolien de 8 MW assure à la commune une indépendance énergétique de principe. C'est la Communauté de communes qui exerce pour la commune la compétence du développement économique. Deux Zones d'activités ont été créées.

## La vie associative :

7 associations animent la commune, le Comité des Fêtes, le Tir Sportif 16, le Club des Ainés, les Anciens Combattants, l'AIPE, la Chasse, le C.C d'Aussac-Vadalle.

## Les actions conduites depuis 1995 et les difficultés résiduelles

### Social

Création de logements privatifs à loyer modérés : 6,  
Construction d'un centre socio culturel,  
Le domaine scolaire est traité avec une réelle priorité. Le RPI avec Anais et Tourriers nous permet de pérenniser les engagements et de travailler à plusieurs sur le sujet.  
Pour l'école communale nous avons le projet de construire un nouveau restaurant scolaire en s'orientant vers un bâtiment à énergie positive.  
Soutien et accompagnement du club des ainés de la commune,  
Adhésion au CNAS (dispositif en faveur des agents),  
Elaboration d'un projet de maison d'accueil des personnes âgées inscrite à la carte communale : La réalisation de ce projet se heurte au refus du CG16 de donner suite à de tels projets,  
Mise en conformité des conditions de travail des agents (véhicules, matériels, sécurité etc.)

### Urbanisme

Création d'une carte communale : ce projet a fait émerger le besoin en défense incendie : La mise en place de bâche incendie est à ce jour le moyen le plus adapté pour répondre au besoin. La difficulté principale réside dans l'absence d'aides pour ce type de projet,

Nous avons modifié la carte communale pour l'adapter aux constructions réalisées avant son adoption.

### Voirie

Nous avons adopté le principe d'une réalisation tous les deux ans au niveau de la voirie communale. Ceci reste insuffisant au regard des besoins.

La population actuelle demande des travaux de mise à niveau du pluviale et des trottoirs. La population juste installée à les mêmes exigences et l'ensemble souhaite des aménagements de traverses de bourgs liés au besoin de sécuriser les départementales dans les villages.

La commune se trouve face à une équation financière difficile à résoudre car les départementales sont devenues insupportables par les riverains compte tenu du trafic qui devient très important et de l'inadéquation de ces routes à ce type de trafic. Pour

mémoire la demande de renforcement du RD 15 dans la traversée de Vadalle a été traitée en plus de cinq ans.

La sécurisation des traverses de bourg reste pour une grande partie à la charge des communes.

En ce qui concerne les travaux liés aux constructions neuves, il existe un trop grand décalage entre la population officielle et la population réelle ce qui pénalise notre commune pour sa dotation DGF.

**Le problème de la RN 10** est à envisager sur plusieurs angles : l'accès à la belle cantinière et la sécurité. Pour la belle cantinière nous sommes mis devant le fait accomplis et l'entreprise qui est imposée (dans le cadre du marché avec la DIRA ) a presque multiplié par deux le devis initial. La question que l'on se pose est quand même de savoir si c'est bien à une petite commune rurale de financer une bretelle d'accès à la RN 10 même si cet accès devra être fermé. On sait que cette situation ne va pas durer, mais dans l'attente de réalisation du complément de l'échangeur dans l'attente de la réalisation de la voie parallèle il semble un peu fort de faire payer à Aussac-Vadalle l'entretien de la RN 10. Pour mémoire le dernier devis reçu est de 22000 € TTC environ.

### **Economies**

Le Parc éolien a apporté à travers le FNGIR une compensation à la suppression de la TP. La perte de produit se limite donc à environ 10 000 € par an. Le problème qui va se créer est lié à l'approche figée de la compensation qui au bout de 10 ans aura perdu environ 25 % de son pouvoir financier et à la limite de 20 ans de la compensation.

L'exploitation de la carrière de Ravaud qui du fait de la situation économique n'a pas connu une augmentation comme c'était envisagé cause toujours un préjudice aux riverains et à ma connaissance il n'y a pas d'autorité pour faire appliquer les limitations de traversée de bourg nocturne.

Parmi tous les projets de la communauté de communes nous avons initié il y a plusieurs années en relation avec le parc éolien la réalisation d'un site des énergies renouvelables qui pourra créer en bordure de la RN10 une activité économique et de loisirs exploitant l'implantation des éoliennes juste en face. Ce projet devra être relancé en fin 2009.

### **Environnement**

Nous avions déjà en 1995 inscrit une volonté de préservation de l'environnement. Avec le site de Puymerle repris par la communauté de communes de la Boixe un premier projet a été réalisé.

Le souci environnemental est toujours présent dans notre approche et nous souhaitons conserver un aspect rural caractéristique de nos villages.